AXA Pension 2042-2044 R EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (EUR)*

Performances cumulées du fonds (%)					Valeur liquidative
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création	Cap.
+2.86	**+9.47**	**-**	**-**	**-3.02**	**96.98**

Performances annualisées du fonds (%)				Actif net du fonds (M)
3 ans	5 ans	10 ans	Création	EUR
-	**-**	**-**	**-1.43**	**51.57**

Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence.

Profil du portefeuille

Notation ESG

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 67.5% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Pour de plus amples informations à propos de la méthodologie, veuillez lire la section « Définition des indicateurs ESG » ci-dessous

Gérant

Frédérique MAHERAULT

Brenda CLARKE - Co-gérant

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.
Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	8.87	-	-	13.87
Ratio de Sharpe	0.87	-	-	-0.11

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 13/01/2022*

Source(s) : AXA Investment Managers au 29/02/2024

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Performance et risque (suite)

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	28/02/23 29/02/24	28/02/22 28/02/23	28/02/21 28/02/22	28/02/20 28/02/21	28/02/19 29/02/20	Création
Portefeuille*	1.93	7.08	7.11	2.86	-	-	9.47	-5.20	-	-	-	-3.02

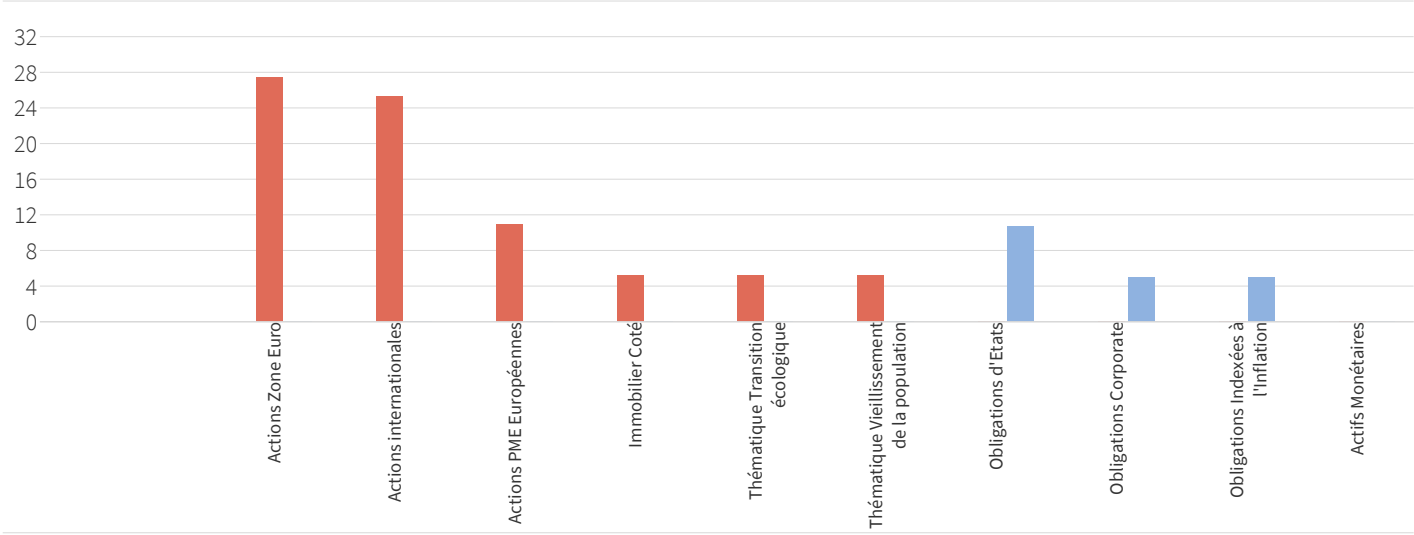
Performance calendaire annuelle (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille*	10.94	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du portefeuille

Allocation stratégique issue de la grille de désensibilisation (%)



	Actions Zone Euro	Actions internationales	Actions PME Européennes	Immobilier Coté	Thématique Transition écologique	Thématique Vieillissement de la population	Obligations d'Etats	Obligations Corporate	Obligations Indexées à l'Inflation	Actifs Monétaires
Actifs dynamiques	27.40	25.30	11.00	5.20	5.20	5.20	-	-	-	-
Actifs défensifs	-	-	-	-	-	-	10.70	5.00	5.00	0.00

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 13/01/2022*

Source(s) : AXA Investment Managers au 29/02/2024

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Analyse du portefeuille (suite)

Composition du portefeuille (%)

Classe d'actif	Total	Nom du titre	Poids
Actions zone euro	29.29	EURO ST50 03/24 VGH4 Expo	18.32
		AXA WF Framlington Sustainable Eurozone	10.98
Actions internationales	30.55	S+P5 EM F 03/24 ESH4 Expo	11.43
		SPDR S&P 500 ESG Leaders UCITS ETF	9.15
		AXA WF Sustainable Equity QI	3.01
		AXA WF Evolving Trends	2.28
		NIKKEI225 NIH4 03/24 Expo	1.41
		AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF	1.03
		SP 60 I F 03/24 PTH4 Expo	0.68
		AXA WF Framlington Sustainable Europe	0.47
		AXA WF ACT Europe Equity	0.45
		TOP IND F 03/24 TPH4 Expo	0.32
		AXA IM Pacific Ex-Japan Equity QI	0.31
Actions petites capitalisations	10.33	AXA World Funds- Europe Ex-UK Microcap	9.07
		Alphajet Funds - Alphajet Europe Microcap	1.26
Actions pays émergents	3.35	Xtrackers MSCI Emerging Markets Swap UCITS ETF	2.34
		MSCI E M 03/24 MESH4 Expo	1.00
Actions immobilier coté	4.63	AXA WF Europe Real Estate	4.63
Obligations émergentes	1.45	AXA WF Global Emerging Markets Bonds	1.45
Actions thème Transition écologique	0.94	iShares Global Water UCITS ETF	0.94
Actions thème vieillissement de la population	2.30	Xtrackers MSCI Euro HealthCare ESG ETF	1.86
		iShares Ageing Population UCITS ETF	0.43
Actifs dynamiques	**82.83**		
Obligations d'Etats	11.12	AXA WF Euro Government Bonds	5.80
		Epsilon Fund - Euro Bond	4.23
		US 10YR N 06/24 TYM4 Expo	3.56
		E B FUT 03/24 OEH4 Expo	-2.48
Obligations privées	6.77	AXA WF Euro Sustainable Credit	2.27
		Eurizon Fund - Bond Corporate EUR Short Term	1.34
		Amundi EUR Corporate Bond	1.30
		AXA IM Euro Cash Equivalent	0.82
		AXA WF Euro Credit Plus	0.67
		AXA WF Euro Credit Short Duration	0.36
Obligations indexées sur l'inflation	5.07	AXA World Funds - Euro Inflation Bonds	3.36
		AXA WF Inflation Plus	1.71
Monétaire	-5.79		
Actifs défensifs	**17.17**		

Source(s) : AXA Investment Managers au 29/02/2024

Informations supplémentaires

Administration: R EUR

Forme juridique	SICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	France
Date de la 1ère Valeur Liquidative	13/01/2022
Devise du fonds	EUR
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation
Code ISIN C	FR00140069S8
Coûts de transaction	0.15%
Frais estimés courants	1.98%
Société de gestion	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A.
Délégation comptable	State Street Bank International Gmbh (Paris Branch)
Dépositaire	BNP PARIBAS SA
Garant	.Not Applicable

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

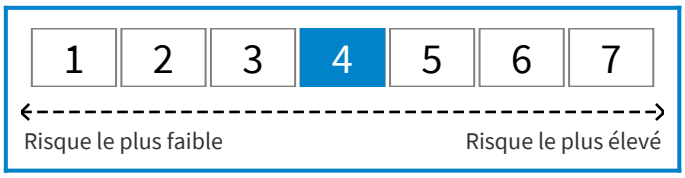
A l'échéance 2042, sous réserve de l'agrément de l'AMF et de la décision des organes de direction compétents de la SICAV, le Compartiment sera fusionné avec le Compartiment AXA PENSION-ZEN.L'objectif du Compartiment est de réaliser une allocation stratégique et flexible entre différentes classes d'actifs en investissant sur les marchés financiers internationaux et en tenant compte de l'horizon de placement recommandé (à échéance 2042). A mesure que l'horizon se rapproche, l'exposition aux actions diminue et l'exposition aux produits de taux augmente. La politique de gestion est dynamique et discrétionnaire et repose sur la sélection d'instruments financiers de tout secteur d'activité, de toute zone géographique et de toute capitalisation, l'utilisation de produits dérivés et la sélection de parts ou actions d'OPC.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 20 ans.

Indicateur de risque

Les données ci-dessous sont issues du KID PRIIPS.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 20 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription, de rachat et de conversion entre les actions I et R doivent parvenir auprès du dépositaire chaque jour ouvré avant 10H30 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour ouvré suivant. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Informations supplémentaires (suite)

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (notamment pour les investisseurs au Royaume-Uni), le document d'information clé et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg.

Le portefeuille ne présente pas d'objectifs réglementaires ou contractuels sur les indicateurs ESG.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits…) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante : https://www.axa-im.com/what-is-sfdr.

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :

Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.

En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA

Informations supplémentaires (suite)

Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante : https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints)
Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante : https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante : https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2).
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM :https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights. Les traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.

Glossaire

Volatilité (%) : mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.